

Mairie

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
Arrondissement de ROANNE
Canton de CHARLIEU

REÇU LE
14 DEC. 2023
SOUS-PREFECTURE de ROANNE
LOIRE 42-02-71

Commune de MAIZILLY



PROCÈS-VERBAL

Réunion Conseil Municipal MAIZILLY 42750

En exercice : 11
Présents : 08
Votants : 11

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, lundi 20 novembre, à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MAIZILLY 42750, convoqué le 15 novembre 2023 s'est réuni en **séance ordinaire**, en salle de Conseil Municipal, sous la présidence de Madame le Maire Colette LEBEAU.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 15 novembre 2023

| | | |
|-------------------|-------------------------|---------------------------|
| <u>Présents</u> : | Mme LEBEAU Colette, | Maire |
| | M. CHASSAGNE Jean-Paul, | 1 ^{er} Adjoint |
| | Mme LEBON Marie-Josée, | 2 ^{ème} Adjointe |
| | M. DUHEZ Didier, | 3 ^{ème} Adjoint |
| | Mme MEILLER Laetitia, | Conseillère |
| | M. LOPEZ Anthony, | Conseiller délégué |
| | M. PATIN Raphaël | Conseiller délégué |
| | Mme VIVIER Angélique, | Conseillère déléguée |

Absents excusés ayant donné procuration : Mme SANCHES Véronique, Conseillère ; M. SAFER Michel, Conseiller ; Mme BOISSE Sabrina, Conseillère déléguée.

Absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Mme Angélique VIVIER Conseillère

Madame le Maire Colette LEBEAU, ouvre la séance à 19h09 et donne lecture au Conseil Municipal du procès-verbal de la séance du 16 octobre 2023, qui est approuvé et signé à l'unanimité.

Madame le Maire Colette LEBEAU fait procéder au vote de la ou le secrétaire de séance. Mme Angélique VIVIER, est désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

Décisions du Maire

- Arrêté de reprise agent de voirie, Dominique BUISSON à mi-temps thérapeutique.
- Mise à disposition de la salle des fêtes le 15 décembre 2023, arbre de Noël communauté Charlieu/Belmont.
- Mise en place de l'application REMOCRA
- Décision modificative DM1, règlement facture Gymnase de la Bouverie

Délibérations

- 2023-54 : Avenant 2 au Règlement intérieur, règlement d'habillement des agents
- 2023-55 : Convention prêt de matériels MARS
- 2023-56 : Tarif Gardiennage Eglise 2024

Questions diverses

- 1- Prime Pouvoir d'Achat Exceptionnelle agent
- 2- Planning astreinte 2024
- 3- Diagnostique locations appartements
- 4- Protocole location de salle, chauffage salle ERA
- 5- Frais scolarité école privée Charlieu
- 6- Travaux foyer et reste à faire budget 2024
- 7- Organisation repas des aînés
- 8- Volets bâtiment foyer et appartement F4, F2 Cure
- 9- Point compétence assainissement
- 10- Point déchets, apport volontaire
- 11- Respect des décisions du Conseil Municipal
- 12- Pose défibrillateur
- 13- Commission sécurité
- 14- Intervention Véronique SANCHES

Tour de table des Elus

- Parole aux élus

DÉCISION DU MAIRE

Madame le Maire donne lecture des décisions qu'elle a prise aux membres du Conseil Municipal.

- **Arrêté de reprise agent de voirie, Dominique BUISSON à mi-temps thérapeutique.**

Monsieur Dominique BUISSON, faisant suite à un arrêt pour accident de service et rechute de 6 mois. Acte une prolongation de mi-temps thérapeutique jusqu'au 31 décembre 2023, sur ordre de son médecin traitant.

- **Mise à disposition de la salle des Fêtes, arbre de Noël de la Communauté de commune Charlieu/Belmont.**

Madame le Maire informe le conseil municipal avoir autorisé l'organisation de l'arbre de Noël de la Communauté de Commune le vendredi 15 décembre, la salle est mise à disposition gratuitement en échange de prêt de matériel gratuit en retour de la communauté (projecteur, écran ...)

- **Mise en place de l'application REMOCRA**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le SDIS a mis en place une application dite REMOCRA, cette dernière sert à répertorier les points d'incendies sur la commune. Cette application est accessible par connexion personnelle par madame le Maire et la secrétaire de mairie.

➤ **Décision modificative DM1, règlement facture Gymnase de la Bouverie**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal, avoir pris une Décision Modificative 1, pour régler le remboursement de prêt de la salle du gymnase de la Bouverie. Cela fait suite à l'arrêt de l'utilisation de cette salle de gymnase par la commune.

Par ailleurs il faudra prendre un autre DM2 pour payer la dernière facture de DCR Rénovation, en effet le budget initial a été entaché par une facture non prévue au cours du budget primitif 2023.

DÉLIBÉRATIONS

➤ **2023-054 : Avenant 2 au règlement intérieur, règlement d'habillement des agents.**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal l'annexe 2, règlement d'habillement des agents. Il est nécessaire pour une bonne protection de nos agents de mettre en place ce règlement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Maizilly valide l'annexe 2 du règlement intérieur, avec les éléments suivants : tenu complète agent de voirie financé par la commune : casque de protection auditif, lunette de protection, gants en cuir, veste manches longues haute visibilité étanche, pantalon de travail, chaussure de sécurité haute et tee-shirt...

➤ **2023-055 : Convention prêt de matériels par la commune de Mars**

Madame le Maire donne lecture de la nouvelle convention de prêt de matériels de la commune de Mars. Elle explique que cela fait plusieurs années que les deux communes se prêtent du matériel afin de mutualiser. Cette année la commune de Mars met en place une convention de prêt. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal de Maizilly valide la convention de prêt de matériel de la commune de Mars et ses coûts de location, avec tacite reconduction.

➤ **2023-056 : Tarif gardiennage église 2024**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal de Maizilly la nouvelle circulaire indemnité de gardiennage des églises communales. Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal de Maizilly décide de valider la tarification suivante : 120€ pour an pour 2024, à la personne qui occupe de cette fonction et qui habite la commune.

QUESTIONS DIVERSES

➤ **1- Prime Pouvoir d'Achat Exceptionnelle Agent**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal, le décret 2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents de la fonction publique territoriale. Ce décret acte la mise en place d'une nouvelle prime pour les agents de la commune. Pour Maizilly deux agents sont concernés par ce décret. Afin de mettre en place cette dernière, il faut présenter le projet au Comité Technique et ensuite prendre une délibération. Madame le Maire prend note des éléments donnés par le Conseil Municipal afin de rédiger le dossier de présentation du comité technique.

➤ **2- Planning des astreintes élus 2024**

Madame le Maire présente le nouveau planning des astreintes élus 2024 et demande au Conseil Municipal de vérifier et notifier ce dernier. Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle souhaite maintenir ces astreintes pour les particuliers et les associations de la commune, sur la même vigilance. Il est proposé de mettre en place pour les associations la rédaction d'un contrat de location à 0€,

attestation assurance, chèque de caution. Un courrier sera envoyé en début d'année aux associations pour expliquer la nouvelle démarche et paiement des consommations d'énergie.

➤ **3- Protocole de location de salle, chauffage salle ERA**

Madame le Maire présente le protocole de location des salles et état des lieux souhaitable. Le conseil municipal demande réflexion et demande que soit rajouté le relevé du compteur électrique de la salle ERA, tri des poubelles. Pour conclure les protocoles sont à poursuivre. Mettre en place le paiement de la consommation d'énergie aux associations de la commune.

21h25 arrivé de Madame Véronique SANCHES

➤ **4- Diagnostics location appartement F2 et F4**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les diagnostics réalisés pour les appartements F2 et F4 qui sont à mettre en location. Suite à cela, les travaux suivants sont à réaliser, resuivre l'électricité dans le F2 et le F4, présence de plomb anormal dans le F2 à faire vérifier.

➤ **5- Frais de scolarité école privée Charlieu**

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de prendre lecture de la demande de l'école privée de Charlieu au sujet des frais de scolarité. Nous avons un élève inscrit dans cette école, si nous respectons la délibération 2022-39, il faut verser 510€ pour sa scolarité. Le conseil donne son accord verbal à madame le Maire pour régler la facture à venir.

➤ **6- Travaux foyer et reste à faire pour 2024**

Madame le Maire présente les travaux du foyer qui sont terminés. Elle présente ensuite deux devis qui n'ont pas été réalisés sur l'année 2023 et devront faire l'objet d'un report sur 2024. Il s'agit de l'aménagement de la cour du foyer et le renforcement de la pergola de la salle ERA. Les devis feront l'objet de mise à jour et seront exécutés en 2024.

➤ **7- Organisation du repas des aînés**

Madame le Maire demande où en est l'organisation du repas des aînés 2023. Madame VIVIER, MEILLER informe que les repas administrés sont au nombre de 22 et 3 invités. L'organisation est en place pour les accueillir le samedi 25 novembre.

➤ **8- Volets bâtiments foyer et appartement F4 et F2 salle ERA**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les volets du foyer devaient être repeint en même temps que les travaux intérieurs, or au démontage, le peintre constate que ceux-ci sont trop abimés, par ailleurs la secrétaire de mairie fait remonter sa visite du F2 ERA avec l'agent immobilier qui doit mettre en location les appartements de la commune et annonce le même constat, les volets tombent en miettes. Il faut donc prévoir le remplacement de tous les volets salle foyer, appartement F4 foyer et appartements F2, F4 à la Cure. Madame VIVIER Angélique à la mission de faire, faire des devis.

➤ **9- Point compétence assainissement**

Madame le Maire fait un point sur la compétence assainissement qui sera effective en début 2025. Il convient pour cela de préparer en amont le transfert. Il faut prévoir le budget assainissement dans son détail.

➤ **10- Points déchets et apports volontaires**

Madame le Maire informe qu'elle a assisté à une réunion, accompagnée de Monsieur Anthony LOPEZ Conseiller. Monsieur Anthony LOPEZ prend la parole et fait un compte rendu de la réunion. Les colonnes de tri doivent être changées et peuvent avoir des emplacements différents. Le Conseil Municipal valide

le choix d'implanter en double les containers de tri à la place de l'auberge et supprimer ceux de la goutte diné.

➤ **11- Respect des décisions du Conseil Municipal**

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les délibérations prises par le Conseil Municipal et approuvées. Ne peuvent faire l'objet de modification par un membre exclusif. S'il est nécessaire de faire un changement, celui-ci doit faire l'objet d'une nouvelle délibération ou concertation avec tous les membres du Conseil Municipal.

➤ **12-Pose défibrillateur**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal, que le défibrillateur a été posé sur le mur de la mairie, conformément au souhait du Conseil Municipal. Un rendez-vous pour maintenance sera fait courant décembre

➤ **13- Commission sécurité**

Madame le Maire présente le devis demandé pour le traçage du parking face à la mairie et l'aménagement du bourg, de la sté Signature.

Monsieur Didier DUHEZ, informe que des Poteaux Incendie présentent un entretien à venir et s'en occupe.

➤ **14- Intervention de Madame Véronique SANCHES**

Gérante d'un nouveau concept de restauration à emporter sur la commune de Maizilly, Le POJANGMATCHA. Madame Véronique SANCHES, présente son établissement. Le Conseil Municipal accueille avec grand plaisir ce nouveau concept qui dynamise notre commune. Une demande particulière est faite par Madame SANCHES, le stationnement. Le Conseil Municipal propose de réfléchir sur le stationnement à mettre en place.

Tour de table des Elus

Madame le Maire donne la parole aux élus, un tour de table est fait.

Monsieur CHASSAGNE informe qu'il ne pourra pas assister à la réunion du Siel, madame le maire donne pouvoir à un autre maire de la communauté de commune.

Monsieur Anthony LOPEZ prend la parole est informe le Conseil Municipal du suivi sur la commission déchet. Les premiers résultats sont très satisfaisants. Des composteurs seront à vendre au prix de 30€.

| |
|-------------------------------------|
| PROCHAIN CONSEILS MUNICIPAUX |
|-------------------------------------|

Lundi 11 décembre 2023, 19h00

Lundi 15 janvier 2024, 19h00

Lundi 19 février 2024, 19h00

Après épuisement des délibérations et divers, la séance est levée à 22h26.

Approbation du présent Procès-Verbal le 11/12/2023

| Nom Prénom | Fonction | Signature |
|----------------------------|---|---|
| LEBEAU Colette | Maire |  |
| CHASSAGNE Jean-Paul | 1 ^{er} Adjoint |  |
| LEBON Marie-José | 2 ^{ème} Adjointe |  |
| DUHEZ Didier | 3 ^{ème} Adjoint |  |
| MEILLER Laëtitia | Conseillère | Pouvoir donné à BOISSE Sabrina |
| LOPEZ Anthony | Conseiller délégué |  |
| PATIN Raphaël | Conseiller délégué |  |
| SANCHES Véronique | Conseillère | Pouvoir donné à Madame Colette LEBEAU |
| BOISSE Sabrina | Conseillère déléguée |  |
| VIVIER Angélique | Conseillère déléguée Secrétaire de séance |  |
| SAFER Michel | Conseiller | Pouvoir donné à Monsieur CHASSAGNE Jean-Paul |